

Former un comité de gestion des matières résiduelles (GMR)

L'information suivante vise à donner des repères aux ICI du programme ICI on recycle + qui souhaitent constituer un comité responsable de la gestion des matières résiduelles. L'information est à titre indicatif. Adaptez-la selon les réalités de votre organisation.

Pourquoi créer un comité de GMR?

- Pour assurer la pérennité du programme en contrant le roulement de personnel qui peut entraîner une perte de connaissance du système mis en place
- Pour inclure l'ensemble des aspects à considérer dans les nouvelles procédures (budgétaire, communication, approvisionnement, santé et sécurité, entretien ménager, etc.)
- Pour intégrer la réalité de tous les secteurs de l'organisation lors de la planification, de la mise en place et du suivi des différentes actions
- Pour choisir des mesures qui faciliteront et susciteront l'adhésion des employés
- Pour diversifier les connaissances, favoriser l'émergence de nouvelles idées et de solutions créatives
- Pour répartir équitablement la charge de travail

Quels sont les objectifs d'un comité vert?

- Communiquer aux employés le projet de gestion des matières résiduelles
- Coordonner l'élaboration, la réalisation et le suivi du plan de gestion des matières résiduelles
- Encourager et soutenir la participation
- Diffuser les résultats
- Viser et démontrer l'amélioration continue



Quel est le statut du comité?

- Le comité agit pour le bien-être de tous les employés et de l'organisation. Il est donc important que le comité ait un statut officiel. Leurs actions doivent être reconnues et considérées comme faisant partie intégrante de leurs tâches.

Qui fera partie du comité vert?

- La taille du comité dépend naturellement de la structure de l'organisation
- Il est composé de personnes clés dans l'organisation et de personnes sensibles aux enjeux environnementaux
- Il est constitué de membres réguliers et ponctuels. Le tableau suivant suggère différents acteurs répartis en deux groupes : les incontournables et les acteurs ponctuels

LES INCONTOURNABLES

Acteur	Rôle
Responsables GMR (ou chargé de projet ou autre)	- Préparer le projet de plan de GMR et coordonner sa réalisation et son suivi
Représentants des ressources matérielles (ou responsable des achats, etc.)	- Adapter l'aménagement intérieur, le cas échéant, pour faciliter les activités de GMR (ex. : ajout d'un évier pour faciliter le rinçage) - Participer au choix des équipements de récupération et à leur emplacement dans l'établissement
Représentant des communications	- Concevoir ou personnaliser des outils d'information et de sensibilisation - Informer et sensibiliser le personnel afin d'assurer une bonne compréhension des consignes de tri et de récupération et une participation active
Employés motivés par le projet	- Toute personne motivée à contribuer au projet et pouvant intervenir à différentes étapes



LES ACTEURS PONCTUELS

Acteur	Rôle
Direction/gestionnaire	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les efforts du personnel et lui accorder le temps et les ressources nécessaires pour réaliser le projet
Représentant du propriétaire de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Autoriser la collecte des matières recyclables par un récupérateur - Accorder l'espace d'entreposage et l'accès au débarcadère de l'établissement - Convenir avec l'équipe d'entretien des ajustements de tâches et formaliser le tout à l'intérieur du devis d'entretien
Officier de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la réalisation, la cohésion et le suivi des activités du Plan de développement durable. Les officiers de développement durable sont présents dans la majorité des ministères et organismes du gouvernement du Québec.
Chef de l'équipe d'entretien ménager	<p>Les employés d'entretien devront adapter leurs tâches : vider les contenants de matières recyclables et les acheminer au débarcadère ou à l'endroit approprié. Ces ajustements sont l'occasion idéale de revoir les pratiques et de les optimiser. Par exemple, diminuer la fréquence de vidage des poubelles de bureau. Une révision du devis d'entretien est tout indiquée pour l'adapter au plan de gestion des matières résiduelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les processus d'entretien en fonction des nouvelles directives de gestion des matières résiduelles. - Assurer le suivi auprès de ses employés afin qu'ils réalisent les nouvelles tâches.
Représentant des approvisionnements	<ul style="list-style-type: none"> - Dresser l'inventaire des produits consommés, leur durée de vie et le type d'emballage. - Donner des indications sur les quantités de biens achetés. - Ces informations sont essentielles afin de les



	examiner sous l'angle du principe des 3RV.
Représentant des autres locataires de l'édifice	- Suivre l'évolution du projet d'implantation, arrimer harmonieusement les démarches, le cas échéant, et planifier une mise en commun des ressources.
Responsable de la cafétéria	- Examiner la possibilité de réduire la quantité de contenants et d'emballages et voir à ce que ceux-ci soient recyclables. - Préconiser l'usage de couverts réutilisables et durables.
Responsable santé/sécurité	- Voir à ce que les actions mises en œuvre soient conformes aux mesures de santé et sécurité au travail.

